

# L'art d'être parent

---

## Faciliter la transition entre l'école élémentaire et l'école secondaire (de la 8<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> année)

« Les parents qui continuent à s'intéresser au processus d'apprentissage auquel est soumis leur enfant créent un climat favorable qui sert de tremplin vers les réussites futures. »  
Robert W. Smith [traduction libre]

La participation des parents est très importante pour les élèves qui font le passage de la 8<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> année. Les parents pourraient avoir tendance à se retirer pendant cette période critique de grands changements. Toutefois, votre enfant a alors besoin davantage de soutien. En effet, lui accorder un tel soutien favorisera chez votre enfant les réussites futures plutôt que les échecs.

Les écoles secondaires sont de grands établissements où on peut se perdre facilement. Elles peuvent s'avérer des endroits très intimidants pour la plupart des élèves, mais d'autant plus pour les étudiants atteints d'hyperactivité avec déficit de l'attention ou d'autres troubles scolaires ou sociaux.

### **Les élèves, les parents et le personnel de l'école doivent travailler en partenariat.**

#### **Ce que les parents peuvent faire :**

- Assistez à la Journée « portes ouvertes » de l'école secondaire avec votre enfant (pour vous familiariser avec le milieu physique, les cours et les activités et pour faire connaissance avec certains membres du personnel) – en janvier ou en février de la 8<sup>e</sup> année scolaire.
- Assistez à la séance d'inscription à l'école secondaire avec votre enfant pour aider ce dernier à s'organiser (casier, travaux, horaire, etc.) – en août.
- Apprenez le nom des personnes clés (personnel de direction, d'orientation et des services spéciaux) – en août et en septembre.
- Encouragez votre enfant, dès le début, à utiliser son agenda et à établir un horaire pour les travaux quotidiens et les travaux de longue durée – au début de septembre.

- Rencontrez les enseignants au cours des deux premières semaines en leur téléphonant pour fixer un rendez-vous – au début de septembre.
  1. Discutez des points forts et des points faibles de votre enfant ainsi que des difficultés qu'il pourrait avoir.
  2. Faites savoir aux enseignants que vous voulez être tenu au courant des progrès que réalise votre enfant, surtout s'il commence à éprouver des difficultés.
  3. Sensibilisez les enseignants aux champs d'intérêt et aux passions de votre enfant afin de les intéresser à votre enfant.
  4. Informez les enseignants des stratégies qui ont été efficaces à l'école élémentaire (les louanges, un partenaire pour faire les devoirs, l'enseignement individuel par un pair, la réduction de la quantité de travail, l'utilisation d'un agenda).
- Connaissez les autres membres du personnel qui pourraient vous fournir un soutien, ainsi qu'à votre enfant (conseiller travaillant auprès des jeunes, enseignant-ressource en enfance en difficulté, orienteur, agent de police communautaire, infirmière hygiéniste).
- Informez les enseignants que le dossier scolaire de l'Ontario de votre enfant pourrait contenir des renseignements importants – au début de septembre :
  1. les formulaires du Comité d'identification, de placement et de révision (CIPR), un programme d'études personnalisé, un rapport sur le traitement auditif central, etc.;
  2. des renseignements sur la prise de médicaments ou sur d'autres problèmes de santé.
- Accentuez l'importance de l'assiduité quotidienne, d'une alimentation saine, d'une bonne nuit de sommeil et de la prise des médicaments prescrits et encouragez ces comportements.
- Assistez à chacune des « soirées des parents », lisez tous les bulletins et suivez les progrès quotidiens de votre enfant.
- Encouragez votre enfant à participer aux activités scolaires (équipes sportives, clubs, etc.).
- Quand des problèmes surviennent, communiquez avec le personnel de l'école et élaborer avec lui un plan d'action.
- Informez le personnel de l'école si vous prévoyez être accompagné d'une autre personne à l'occasion d'une réunion du CIPR, d'une rencontre portant sur un programme d'études personnalisé ou d'une conférence de cas.

**Conseil : Il vous faudra continuer à défendre les intérêts de votre enfant auprès de chaque enseignant, au début de chaque semestre et de chaque année.**